



Atelier Architecture

Équipe AMO : A. WASNER/E. BARA/E. QUENEY

En raison du désistement des locataires prévus à cet atelier, nous avons proposé à l'unique participante de commencer par tirer au sort un papier parmi les six proposés et de nous faire part de ce que ce mot évoquait pour elle. Nous avons pris soin de lui préciser, au préalable, qu'elle pouvait s'autoriser à tout dire.

L'habitante a tiré le mot : maison.

Après un temps de réflexion, l'habitante nous fait part de ce que ce mot lui évoque : « espace », « chacun chez soi », « pas l'un sur l'autre », « avec un jardin ».

A partir de ces différents qualificatifs, nous pouvons déjà saisir l'importance symbolique que revêt la maison pour cette habitante. D'emblée, la maison constitue, pour elle, une structure d'habitat individuelle séparée les unes des autres. Le modèle de la maison de ville n'est, à aucun moment, imaginé par l'habitante. D'ailleurs, au cours de l'atelier, cette dernière précisera qu'une maison accolée à une autre ne constitue pas, pour elle, une maison mais un immeuble « même s'il n'y a qu'une seule famille ». Aussi, elle nous explique que, pour elle, « la maison doit être avec un toit pentu/un jardin/un étage/des zones de vie séparées des zones de repos ». En d'autres termes, elle décrit ce que les architectes de l'équipe AMO intitulent la « maison icône » ; architecture courante dans le pays Léonard.

Ainsi, en reprenant, plus en détail, les termes qu'évoque l'habitante pour parler du mot maison, nous repérons que toutes ces notions déclinées au préalable symbolisent, pour elle, la liberté.

A cet égard, elle établira, très rapidement, une comparaison entre la maison et l'appartement. Elle ira jusqu'à opposer les deux modèles d'habitat : « dans l'appartement c'est l'enfermement / la maison permet l'accessibilité/la maison c'est ouvert sur le jardin ».

Tout au long de l'atelier, l'habitante confirmera cette impression d'oppression qu'elle ressent dans l'appartement, même lors du visionnage des diapositives. Nous verrons que ce sentiment d'oppression est accentué par la forme, les matériaux et les couleurs du logement. En effet, toutes les formes carrées, rectangulaires, cubiques évoquent, pour elle, la sensation d'enfermement. Cette sensation est redoublée par les matériaux qui lui rappellent le béton à travers la texture et/ou la couleur.

A titre d'exemple, nous proposons de synthétiser les raisons pour lesquelles, pour la locataire, la maison apparaît comme un idéal par rapport à l'appartement :

inconvénients de l'appartement :

La distribution des espaces

- La cave au sous-sol
- Le rez-de-chaussée pour l'accès à l'immeuble nécessite de monter et descendre pour aller de l'extérieur du logement à l'intérieur ; ce qui n'encourage pas à sortir, surtout avec des enfants
- L'espace de vie et l'espace de repos sont sur le même niveau. Impression de rester toujours dans le même environnement.
 - Beaucoup de place perdue
 - orientation unique des pièces
- La chambre devient le lieu de vie et le lieu de repos
 - pièces étroites
- Pas de rangement ou alors les placards intégrés ne permettent pas d'agencer les meubles
 - Vivre en fonction des voisins (toujours faire attention au voisinage)
 - Avoir des personnes au-dessus et en-dessous de notre logement

Avantages de la maison :

La fonctionnalité des lieux

- Facilité d'accès entre la pièce de vie et l'extérieur, plus particulièrement le jardin
 - Répartition des zones de vie et de repos par un étage
 - La maison est plus fonctionnelle que l'appartement
 - Orientation géographique des pièces plus variée à l'intérieur de la maison
 - Plus de luminosité que l'appartement
- Dans la journée, on est dans le lieu de vie. Les pièces de repos sont uniquement pour le soir.
- Espace de convivialité : on ne gêne pas les voisins
 - Possibilité de permettre aux enfants de jouer tout en restant dans le domicile (la surveillance des enfants est facilitée par la visibilité et la proximité sur l'extérieur)

Contrairement à ce que l'on pourrait présupposer dans le cadre de cette étude, la densité des logements n'apparaît pas forcément comme un obstacle à l'appropriation des lieux. En effet, nous voyons, à travers la diversité des modèles d'habitat proposés, que l'immeuble le plus dense en terme de logements évoque pour l'habitante « la liberté » ; dès lors que le matériau offre des logements



lumineux. Aussi, l'immeuble en verre rappelle « le building », il symbolise la « transparence », « la luminosité », une certaine lisibilité et visibilité dans lequel cela doit « être plaisant d'habiter » ; alors qu'un autre immeuble, aussi dense en terme de logements, composé de matériaux brutes et « sombres », symbolise pour l'habitante un lieu dans lequel « ça grouille », où « on est les uns sur les autres ».

Dès lors, on peut en déduire que la matière qui constitue la coque de l'immeuble modifie la perception que porte l'habitante sur le bâti.

Par ailleurs, il convient de noter que généralement, dans l'imaginaire collectif, l'immeuble n'a pas la même connotation lorsque ce dernier ne dépasse pas le R+6, voire R+4. Or, cet atelier d'architecture invalide ce présupposé. En effet, nous constatons qu'un immeuble de petite échelle ne renvoie pas nécessairement, pour l'habitante, une image positive du bâtiment. En effet, toutes les diapositives représentant des bâtiments de petites tailles évoquaient pour l'habitante « l'enfermement / la prison / l'impression qu'il n'y a pas d'espace ».

Ces bâtiments en forme de parallélépipède évoquent le « cube », le symbole d' « une boîte » dans lequel on est « enfermé ». La perception négative de ces bâtiments ne lui permet même plus d'imaginer ce dernier en tant que maison individuelle.

Toutefois, une diapositive représentant un immeuble à l'échelle d'une grande maison, d'un hôtel particulier, retient l'attention de l'habitante. Ce bâtiment évoque très rapidement pour elle « une grande maison de famille » qui « donne plus envie d'y habiter que les cubes ». Finalement, les éléments qui modifient sa perception du bâtiment - contrairement aux précédentes diapositives où les bâtiments représentaient pour elle des cubes - s'avèrent être la toiture qui se trouve légèrement inclinée par une pente, les baies du rez-de-chaussée fermées par des portes - fenêtre collées de petits bois, l'accessibilité immédiate vers l'extérieur donnant sur une pelouse. Là encore, la couleur « plus attrayante que les autres bâtiments en béton », la forme « un toit sur une grande maison », la matière qui « ne fait pas béton » marque une sensation de convivialité dans l'esprit de l'habitante.

Dès lors que le bâtiment correspond aux critères de la maison individuelle pour l'habitante, ce dernier apparaît attrayant et plaisant. Elle va même jusqu'à se projeter à l'intérieur du logement, alors que dans les autres bâtiments, de forme parallélépipède, l'habitante exprimait immédiatement une incapacité à y rester. Et, dans le cas contraire, elle pense qu'elle y ressentirait un certain mal être.

Par ailleurs, à la vue d'une diapositive présentant des immeubles étroits, accolés les uns aux autres, avec une multitude de matières et de couleurs, l'habitante n'arrivera pas à se projeter dans l'un des



bâtiments. Elle considère que l'hétérogénéité du bâti renvoie une impression de confusion : « on ne sait pas où regarder ! / on ne sait pas si ce sont des maisons ou des appartements ». De plus, l'impression d'étroitesse renforce cette incapacité à se projeter à l'intérieur du bâtiment. Elle imagine toutefois la conception du logement : « les pièces doivent être étroites / tout en long / comme des couloirs ». Autrement dit, cette configuration lui rappelle la conception de l'appartement, ce qu'elle aspire justement à quitter le plus rapidement possible. Finalement, malgré la petite taille des bâtiments, l'impression « de masse » peut être plus prononcée que pour un immeuble de forte densité de logements ; dès lors que ce dernier est constitué de matériaux affichant une certaine transparence, tel le verre qui appelle la luminosité, le prolongement sur l'extérieur. Le verre s'oppose alors radicalement au béton, ou les matières semblables, en raison des tons gris, qui rappelle l'opacité à l'intérieur et à l'extérieur du bâti.

Les bâtiments de forme peu banale, « de forme compliquée » évoquent généralement pour l'habitante un sentiment d'insécurité, s'interrogeant sur la robustesse du bâti : « on ne sait pas si les balcons vont tenir, je n'irai jamais dessus ! / l'effet d'optique, le relief en 3 D donne l'impression que le bâtiment ne va pas tenir s'il pleut beaucoup / les escaliers font effet de dominos / ce serait un casse-tête pour moi de vivre là-bas ».

De plus, dès que la forme de l'immeuble rappelle le « cube », qu'il soit de petite taille ou de forte densité de logements, le bâti apparaît comme un élément « avec peu d'espace » entraînant une promiscuité avec les voisins ; sauf lorsque l'immeuble est de forme courbe. Il prend dans ces cas là « une forme originale ». En effet, la rondeur implique, pour l'habitante, la convivialité offrant la possibilité de créer, à l'intérieur du logement, « un espace cocooning » comme dans la maison individuelle.

Enfin, cet atelier, bien qu'il mérite d'être réalisé auprès d'un plus grand échantillon de locataires, nous permet de saisir l'importance que revêt : la matière, les formes et les surfaces.

1. Les matières spécifiques qui rappellent le béton ou le métal évoquent les immeubles HLM, mais également la cellule, la prison, l'enfermement, la promiscuité, la collectivité. A l'inverse, le verre appelle la liberté, la transparence, le prolongement du regard, la vue sur l'extérieur, l'accessibilité.
2. Les formes carrées, à angles saillants ou droits, évoquent l'entassement, la promiscuité, l'étroitesse, la masse. A l'inverse, les courbes annoncent la convivialité, l'entre soi, l'homogénéité de la population, la sécurité des relations sociales.



3. L'appréciation des formes est confortée par la couleur « le gris c'est triste » « le blanc c'est attrayant » et les matériaux naturels tel le bois « qui est chaleureux », contrairement au béton « qui est froid ».

Dès lors, on constate à travers ce premier atelier que tout ce qui évoque la construction des grands ensembles des années 50 ou l'HLM est proscrit ; que ce soit dans les formes (cubes, barres) ou dans les matériaux (béton). La diversité des architectures perturbe l'habitante. Celle-ci n'émet pas pour autant de rejet mais elle pose toujours son regard en fonction de ses repères architecturaux. Or, ces derniers sont limités à un type d'architecture. Dans la mesure où le pays Léonard maintient une conception architecturale, basée sur le principe de l'architecture traditionnelle qui rappelle le néo breton - même si, pour tout amateur d'architecture, la construction de ces dernières décennies a largement galvaudé l'architecture bretonne - il convient de prendre en compte cette difficulté à se projeter dans un autre modèle d'habitat. Dès lors, cet atelier permet aux architectes, dans un premier temps, de saisir les éléments qui pourraient constituer un obstacle à l'appropriation des lieux. En d'autres termes, il convient dans l'ouvrage architecturale de concevoir un lien entre ce qui constitue l'architecture de référence pour les habitants et l'originalité architecturale qui apparaît comme un bâti non marqué socialement, ici l'HLM.